

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 070/2020

OBJET : Ressources Humaines - Modification de l'organigramme – Mise à jour septembre 2020 :

L'an deux mille vingt, le 21 du mois de septembre à 19 heures

le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 septembre 2020.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Sophie ESPOSITO / Philippe MINEUR / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Xavier JARJANETTE / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Thierry VISSIAN / Michaël TRUCCHI / Nathalie DIGANI / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Kathy NICOLAS / Françoise DAMILANO / Philippe JANIN**PROCURATIONS** : Christine DECORDER à Catherine DINI / Jean-Pierre MONTCOUQUIOL à Alexandra RUSSO / Vanessa BEAUJAUD à Romain BIANCHI.**ABSENT** : Véronique MINISCLOUX / Maëva THOMMERET / Jean-Marc OCCHIOSSI / Sandrine GUGLIELMINO / Bouabdallah LAFTAS / Gracienne DODAIN /**Secrétaire de séance** : Romain BIANCHI**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales**Vu** la délibération du 26 juin 2019**Vu** l'avis du Comité technique du 15 septembre 2020,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Il est décidé au Conseil municipal d'apporter des modifications à l'organigramme de la commune, suivant le tableau ci-joint*****
Nombre de Conseillers en exercice : 27**Présents : 18 Votants : 21 Absents : 6 Pour : 21 Contre : 0 Abstentions : 0**AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Maire de DRAP

Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 23/09/2020
et publication en mairie le : 25/09/2020

[illegible][illegible]

Les agents disposés aux places non prévues pour eux sont répartis dans les autres régions, à moins, bien sûr,